

# Les sortants des catégories A, B, C de Pôle emploi en septembre 2020

## Retour à la normale du taux de sortie des listes après le premier confinement

En septembre 2020, 673 000 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) sortent des listes de Pôle emploi, soit 9,2 % des inscrits au mois d'août 2020. Près de la moitié des sortants sont en emploi en septembre, soit un taux de sortie en emploi de 4,3 %, un chiffre proche de celui de 2019 malgré la crise sanitaire.

68 % des sortants en emploi ont des emplois durables en septembre (CDI, CDD de plus de six mois ou à leur compte). Trois mois après la sortie des listes, 87 % des sortants en emploi occupent toujours un emploi. 24 % des sortants en emploi sont à temps partiel : 16 % des hommes contre 33 % des femmes. 88 % déclarent que leur emploi répond globalement à leurs attentes.

### Près d'un sortant sur deux occupe un emploi

L'enquête sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi de Pôle emploi remplit un double objectif : connaître les motifs réels de sortie des listes de ces personnes et caractériser l'emploi retrouvé<sup>1</sup> et les canaux mobilisés. Elle est réalisée annuellement par la Dares et Pôle emploi sur les sortants du mois de septembre et n'est ainsi pas représentative de l'année entière, et ce plus particulièrement pour l'année 2020 marquée par la crise sanitaire (encadré 1).

En septembre 2020, 673 000 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) sortent des listes de Pôle emploi, soit 9,2 % des inscrits à fin du mois d'août 2020 (tableau 1<sup>2</sup>). Ils sont près d'un sur deux à être en emploi en septembre, soit 4,3 % des inscrits en août 2020. Ce taux de

sortie en emploi est comparable à celui prévalant avant la crise sanitaire (4,2 % en 2018 et 4,6 % en 2019). Le deuxième motif de sortie des listes de Pôle emploi est l'entrée en formation professionnelle : 2,2 % des inscrits en août 2020 sortent des listes le mois suivant pour suivre une formation. Plus d'un sortant sur dix n'actualise pas sa situation auprès de Pôle emploi, mais se réinscrit rapidement après sa sortie (1,2 %).

Le taux de sortie en emploi diffère géographiquement : en France métropolitaine, 4,4 % des inscrits en août 2020 trouvent un emploi en septembre 2020. Ils sont 2,9 % dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) (tableau complémentaire 2). Cet écart entre métropole et DROM se réduit cependant fortement par rapport à 2019.

Tableau 1 | Sorties des catégories A, B, C et taux de sortie par motif (mois de septembre)

	2018	2019	2020
<b>Sorties totales (en milliers)</b>	648,8	695,7	672,8
<b>Taux de sortie* global (en %)</b>	9,2	10,1	9,2
<b>Taux de sortie* par motif (en %)</b>			
Reprise d'emploi	4,2	4,6	4,3
Formation	2,0	2,3	2,2
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	0,6	0,5	0,5
Non renouvellement motivé de la demande**	0,2	0,2	0,2
Non renouvellement accidentel de la demande**	0,4	0,5	0,3
Fin d'activité	0,2	0,2	0,1
Radiation Administrative	0,1	0,1	0,0
Autre motif de sortie	0,2	0,5	0,4
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	1,2	1,3	1,2

\* Pour le calcul des taux, le champ est restreint aux demandeurs d'emploi inscrits en A, B, C à la fin du mois d'août.

\*\* Non suivi d'une réinscription dans les trois mois.

Lecture : 4,3 % des demandeurs d'emploi inscrits en A, B, C en août 2020 se désinscrivent en septembre 2020 pour une reprise d'emploi.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en septembre ; France. Source : Dares – Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

<sup>1</sup> À la différence de la publication trimestrielle des retours à l'emploi de Pôle emploi ([Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2020](#)) qui part du champ des demandeurs d'emploi en stock, cette publication étudie les retours à l'emploi concomitants d'une sortie des listes, ce qui ne prend pas en compte tous les retours à l'emploi.

<sup>2</sup> Le tableau 1 présente les taux de sortie par motif en septembre 2020 pour les demandeurs d'emplois inscrits en août 2020. Pour connaître les pourcentages de sortants par motif au mois de septembre 2020, voir le tableau complémentaire 1.

## Deux tiers des sortants en emploi ont un emploi durable

Parmi les sortants en emploi au cours du mois de septembre 2020, 38 % sont embauchés en CDI, un chiffre stable par rapport à 2018 et 2019 (tableau 2). 34 % sont employés en CDD, en contrats saisonniers ou en vacances ; 13 % sont en intérim (en baisse de 3 points par rapport à 2018 et 2019), 6 % en contrats aidés et 7 % à leur compte.

Plus des deux tiers des sortants en emploi en septembre 2020 ont un emploi durable (68 %), c'est-à-dire un CDI, un contrat de six mois ou plus ou sont à leur compte. Parmi les sortants en emploi en septembre 2020, 87 % occupent toujours un emploi trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi<sup>3</sup> et 80 % occupent le même emploi que celui trouvé en septembre.

En 2020, parmi les sortants en emploi de septembre, 24 % travaillent à temps partiel. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2018 et 2019 (respectivement 26 % et 25 %). Ils sont 47 % à travailler le samedi, 24 % le dimanche et 12 % de nuit<sup>4</sup> (tableau complémentaire 3).

**Tableau 2 | Sorties en emploi par type et durée de contrat et situation trois mois après la sortie de septembre**

	2018	2019	2020
<b>Type de contrat</b>			
CDI*	39	38	38
CDD*, contrat saisonnier, vacation	33	34	34
Intérim	16	16	13
Contrat aidé	5	4	6
À son compte	6	6	7
Autre	1	1	2
<b>Emploi durable**</b>	68	67	68
<b>Maintien dans l'emploi***</b>	87	88	87
<i>Maintien dans le même emploi</i>	79	81	80
<b>Temps partiel</b>	26	25	24

\* Hors contrats aidés.

\*\* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

\*\*\* Situation d'emploi trois mois après la sortie en emploi.

Lecture : 87 % des personnes sorties en emploi en septembre 2020 sont toujours en emploi trois mois plus tard. 80 % des sortants en emploi en septembre occupent toujours le même emploi trois mois plus tard.

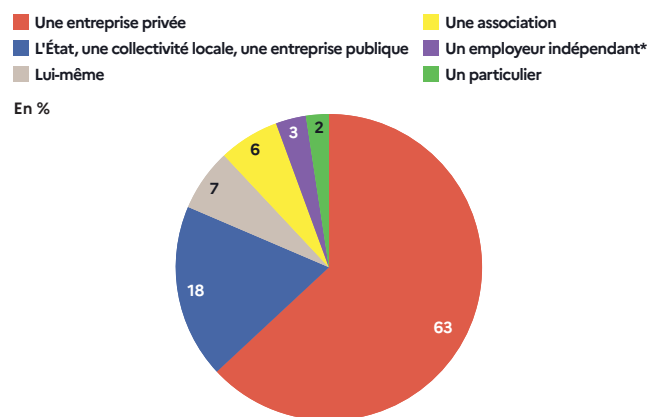
Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre ; France.

Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Presque deux tiers (63 % ; graphique 1) des sortants en emploi occupent un emploi dans une entreprise privée (+4 points sur un an). L'État, une collectivité locale ou une entreprise publique sont les employeurs de 18 % des sortants en emploi

(+2 points). La part des sortants en emploi s'insérant chez un indépendant recule fortement (-5 points à 3 %).

**Graphique 1 | Employeurs des sortants en emploi en septembre 2020**



\* Artisan/commerçant, profession libérale, exploitant agricole.

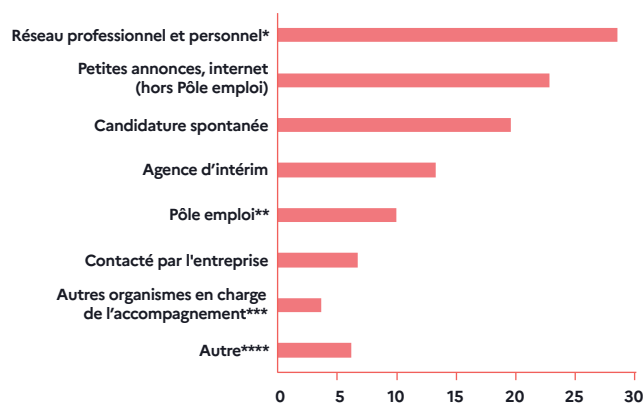
Lecture : 63 % des personnes sorties en emploi en septembre 2020 ont été embauchées par une entreprise privée.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

En 2020, le réseau professionnel et personnel des demandeurs d'emploi est le principal canal de recrutement déclaré par les sortants en emploi (29 % ; graphique 2), suivi des petites annonces et d'internet (hors Pôle emploi, 23 %) et des candidatures spontanées (20 %). 13 % des sortants en emploi trouvent leur emploi grâce à une agence d'intérim et 10 % directement grâce à Pôle emploi (conseiller, site internet ou borne interactive). 7 % sont contactés directement par l'entreprise.

**Graphique 2 | Canaux ayant conduit au recrutement des sortants en emploi en septembre 2020 (deux réponses possibles)**



\* Dont école / association d'anciens élèves.

\*\* Y compris site internet, borne interactive et conseiller.

\*\*\* Cabinet de reclassement, mission locale, Apec, Cap emploi, mairie.

\*\*\*\* Salon professionnel, association de quartier, formation, concours, autres.

Lecture : 20 % des personnes sorties en emploi en septembre 2020 déclarent être recrutées suite à une candidature spontanée.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

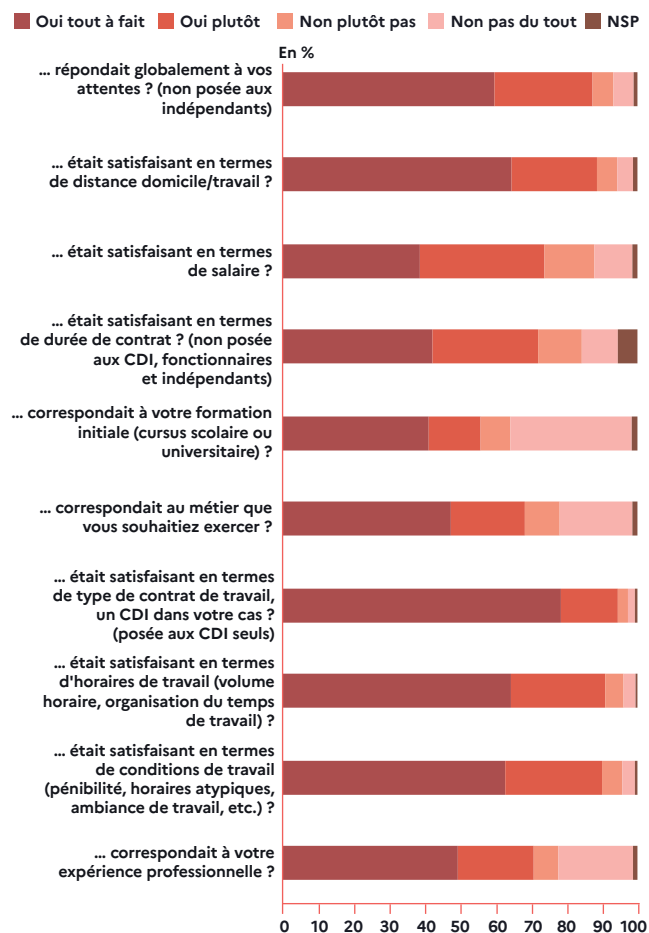
De manière générale, les sortants sont satisfaits de leur emploi à la sortie des listes de Pôle emploi. Pour 88 % d'entre eux, leur travail répond globalement à leurs attentes (graphique 3).

<sup>3</sup> Soit 3,8 % des demandeurs inscrits en A, B, C en août 2020.

<sup>4</sup> Entre minuit et cinq heures du matin.

89 % sont satisfaits de leur distance domicile/travail, 74 % de leur salaire ou encore 72 % de la durée de contrat. Néanmoins, le métier exercé ne correspond pas à leur formation initiale pour 42 % d'entre eux et 31 % souhaitaient exercer un autre métier lors de leur recherche d'emploi.

Graphique 3 | Considérez-vous que l'emploi que vous occupez...



Lecture : 64 % des personnes sorties en emploi en septembre 2020 sont tout à fait satisfaites de leurs horaires de travail.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

## Les femmes retrouvent moins souvent un emploi que les hommes, mais plus souvent des emplois durables

En septembre 2020, 4,6 % des hommes inscrits à Pôle emploi en août 2020 sortent des listes car ils trouvent un emploi contre 4,1 % des femmes (tableau complémentaire 2). Elles retrouvent toutefois plus souvent un emploi durable que les hommes. Elles obtiennent plus souvent un CDI (41 % contre 35 % ; tableau complémentaire 4) et sont moins souvent en intérim (7 % contre 19 %). En revanche, deux fois plus de femmes trouvent un emploi à temps partiel que les hommes (33 % contre 16 % ; graphique 4), plus souvent un temps partiel « choisi » (44 % des femmes affirment avoir choisi de travailler à temps partiel contre 37 % des hommes) ; les raisons du choix de travailler à temps partiel peuvent toutefois différer entre les femmes et les hommes [1] [2]. Par ailleurs, le travail de nuit est deux fois plus fréquent pour

les hommes que pour les femmes (17 % contre 8 % ; tableau complémentaire 3).

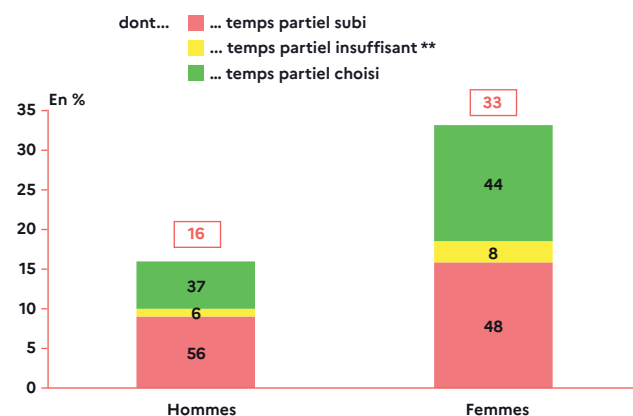
Les femmes sont plus nombreuses à rejoindre le secteur public : 25 % contre 12 % (tableau complémentaire 5) ; il en est de même pour les associations (9 % contre 4 %). Les hommes travaillent plus souvent dans une entreprise privée (70 % contre 55 %), ou à leur compte (8 % contre 5 %).

## Le niveau de formation est déterminant dans la sortie des listes de Pôle emploi

Le niveau de formation est un facteur important de la reprise d'emploi. 2,9 % des titulaires d'un CEP ou du premier cycle de l'enseignement secondaire trouvent un emploi contre 5,5 % des bac +2 ou plus (tableau complémentaire 2). Le contrat de l'emploi retrouvé diffère également largement selon le niveau de formation. 28 % des sortants en emploi ayant un CEP ou un diplôme du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire ont un CDI, contre 39 % des titulaires d'un baccalauréat et 42 % des bac +2 ou plus (tableau complémentaire 4). De plus, les sortants les moins diplômés sont plus fréquemment en contrat aidé ou en mission d'intérim. 20 % des sortants en emploi ayant un CEP sont en intérim, contre 7 % de ceux ayant un bac +2 ou plus (13 % contre 3 % pour les contrats aidés). Les moins diplômés sont 35 % à être à temps partiel, contre 20 % pour les bac +2 ou plus. Le maintien dans l'emploi tend également à augmenter avec le niveau de formation.

Les canaux de recherche d'emploi diffèrent selon le niveau de formation des sortants. Ainsi, 36 % des diplômés d'un CEP ou du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire trouvent leur emploi en mobilisant leur réseau professionnel et personnel, contre 27 % des bac +2 ou plus (tableau complémentaire 6). À l'inverse, ces derniers sont 31 % à trouver leur emploi *via* des petites annonces et internet (hors Pôle emploi), contre 12 % pour les moins diplômés.

Graphique 4 | Temps partiel\* selon le sexe des sortants en emploi en septembre 2020



\* Moins de 35 heures par semaine.

\*\* La personne aimerait travailler davantage, mais ne souhaite pas de temps plein.

Lecture : 33 % des femmes sorties en emploi en septembre 2020 étaient à temps partiel, 44 % d'entre elles déclarent avoir choisi ce temps de travail.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

## Les jeunes trouvent plus souvent un emploi, mais plus précaire

Le taux de sortie en emploi décroît avec l'âge. 7,8 % des moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi en août 2020 trouvent un emploi le mois suivant, contre 4,6 % pour les 25-49 ans et 2,0 % pour les 50 ans et plus (tableau complémentaire 2). En revanche, les jeunes retrouvent un emploi plus précaire que leurs aînés : 57 % des moins de 25 ans ont un emploi

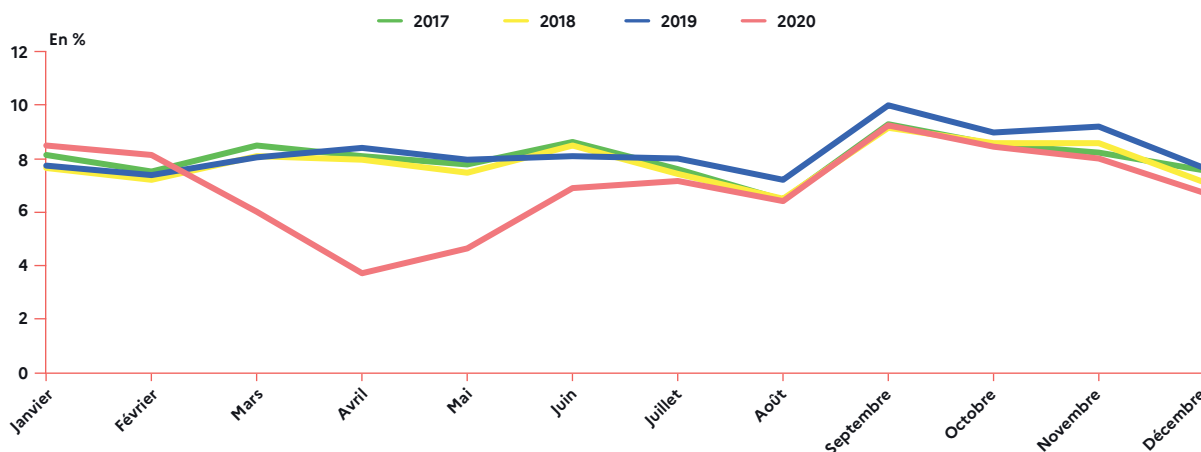
durable, contre 73 % des plus de 25 ans (tableau complémentaire 4). Ils sont plus fréquemment concernés par des conditions de travail atypiques : 51 % des jeunes sortants travaillent le samedi et 27 % le dimanche, contre 42 % et 22 % pour les 50 ans et plus (tableau complémentaire 3). Leurs canaux de recherche d'emploi diffèrent des plus âgés. Ils trouvent moins souvent grâce à Pôle emploi (6 % contre 14 % des plus de 50 ans) et plus fréquemment *via* des agences d'intérim (16 % contre 11 %) ou en répondant à des annonces hors Pôle emploi (25 % contre 16 %) (tableau complémentaire 6). ●

### ENCADRÉ 1 • Variation du taux de sortie des listes de Pôle emploi au fil des mois

L'enquête étant menée chaque année auprès des demandeurs d'emploi qui sortent des listes au mois de septembre, elle n'est pas représentative de l'année entière. D'autant plus qu'en raison de la crise sanitaire, le taux de sortie des catégories A, B, C a beaucoup évolué au cours de l'année 2020. Sous l'effet des restrictions sanitaires lors du confinement du printemps 2020, il a fortement chuté, jusqu'à 3,7 % en avril 2020 contre 8,4 %

en avril 2019 (graphique 5). Après l'allègement des restrictions sanitaires, les sorties des listes ont retrouvé des valeurs comparables aux années précédentes de juillet à octobre avant de légèrement baisser à nouveau en novembre et décembre avec les nouvelles restrictions sanitaires. La répartition entre les différents motifs de sortie en fin d'année 2020 est proche de celle prévalant avant la crise sanitaire.

Graphique 5 | Taux de sortie des listes de Pôle emploi par mois de 2017 à 2020



Lecture : 9,2 % des demandeurs d'emploi des catégories A, B, C inscrits en août 2020 sont sortis des listes en septembre 2020.  
Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C ; France.  
Source : Dares - Pôle emploi, STMT.

Augustin Baron (Dares) et Christel Poujouly (Pôle emploi)

### Pour en savoir plus

[1] Pak, M. (2013), « [Le travail à temps partiel](#) », Dares, *Synthèse.Stat*, n°4.

[2] Briard, K. (2020), « [Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel ?](#) », *Travail et emploi*, 161, p. 31-60.

**Directeur de la publication**  
Michel Houdebine

**Directrice de la rédaction**  
Anne-Juliette Bessone

**Secrétaires de rédaction**  
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

**Maquettistes**  
NDBD

**Mise en page et impression**  
Dares, ministère du Travail,  
du Plein emploi et de l'Insertion

**Dépôt légal**  
à parution

**Numéro de commission paritaire**  
3124 AD. ISSN 2109 – 4128  
et ISSN 22674756

**Réponses à la demande**  
dares.communication@travail.gouv.fr

**Contact presse**  
Joris Aubrespin-Marsal  
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE  
PUBLIQUE